

RGPD

Le comprendre et le mettre en place au sein de sa structure Cas pratiques d'application pour votre cabinet.

Le Règlement Général sur la Protection des Données est obligatoire depuis le 26 mai 2018 pour toutes les entreprises privées ou publiques qui traitent directement ou indirectement des données personnelles concernant des personnes établis un Union européenne.

Toutes les données personnelles sont concernées par le RGPD : nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone, identité, numéro de sécurité sociale, adresse IP, etc.

La quasi-totalité des entreprises entrent dans le champ du RGPD, ne serait-ce que par le biais de la gestion du personnel, le trombinoscope ou l'annuaire de l'entreprise en passant par les GRC (Gestion de la relation client).

Cette formation a pour objectif de préparer son cabinet, son entreprise à la mise en place du RGPD.

De plus, en quelques heures de formation, vous aurez construit la base nécessaire pour vous conformer au RGPD.

PUBLIC VISÉ :

- Experts-comptables, Commissaires aux comptes.

PRÉ-REQUIS :

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre la portée du règlement général sur la protection des données.
- Adopter le RGPD pour augmenter la sécurité numérique de son cabinet.
- Etablir le plan d'actions et de formation pour respecter le RGPD au sein des cabinets d'expertise comptable en 6 étapes.
- Mettre en place le RGPD au sein des cabinets d'expertise comptable.
- Répartir de la formation avec la plupart des missions recensées dans un cabinet et le plan d'action à mettre en œuvre pour se conformer au RGPD.
- Permettre aux participants de réaliser la cartographie propre de son cabinet sur les flux concernés.
- Mesurer l'impact sur le manuel des procédures du cabinet de chaque participant.
- Optimiser l'organisation du cabinet.

CONTENU DE LA FORMATION :

1ere partie :

1 – Notions et enjeux

2 – Application du RGPD dans un cabinet d'expertise-comptable : 6 étapes pour se préparer et le mettre en œuvre

Désigner un M./Mme RGPD ou un DPO (Data Protection Officer)

Cartographier les domaines concernés et les différents traitements de données personnelles au sein d'un cabinet d'expertise comptable.

Prioriser les différentes actions à mener.

Gérer les risques concernant l'impact sur la protection de données.

Organiser les processus internes pour gérer les événements concernant les données personnelles.

2ème partie :

1 – Cartographier les différents traitements de données personnelles au sein de son cabinet et créer son registre de traitements.

2 – Mettre en place les fiches d'écarts et les actions à mener.

3 – Prioriser les différentes actions à mener.

4 – Documenter l'ensemble des actions et procédures prouvant votre conformité au RGPD.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION.

- Exposé, échange d'expériences
- Débat / Travail en sous-groupes
- Mini cas d'application
- Evaluation de l'acquisition des connaissances

SUPPORTS DE FORMATION :

- Diaporama au format électronique
- Quiz et corrigés
- Documentation
- Cas et corrigés
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

QUALIFICATION DES FORMATEURS :

- Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

DUREE ET MOYEN DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION :

- 7 heures
- Feuille de présence signée par les participants.

VALIDATION :

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation

COUT DE LA FORMATION :

- 550,00 € HT soit 660,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat
01 60 78 62 52
Contact@aecc91.com



Rendez-vous sur www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91
**3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES**
91021 EVRY Cedex